

FORMES REMBOURSÉES

Honoraires et manipulations
allopathie

Désignation	Prix
Produits délivrés en nature	
En quantité inférieure à quantité unitaire :	
- calculer le prix proportionnellement au prix de la quantité unitaire.	
- ajouter l'Indemnité de Division	0,45
(Le prix total ne doit pas dépasser celui de la quant. unit.)	
Minimum de perception de tout Produit délivré en nature	
- (Indemnité de 0,45 F comprise)	0,80
Divers	
- Service d'urgence : de 7 h à 21 h	6,50
(Officine fermée) - de 21 h à 7 h	26,00
- Dimanches et Jours fériés : (Service assuré à volets fermés) de 7 h à 21 h	13,00
- Copie d'Ordonnance (Obligatoire ou demandée)	1,50
- Minimum de perception par Produit entrant dans une Préparation Magistrale	0,50

MANIPULATIONS

1) Divers	
- Stérilisation :	
- Bain-marie	4,20
- Autoclave	4,50
- Tyndallisation	6,90
- Manipulation aseptique (ex. : Antibiotiques)	3,20
- Contusion, Concassage, Décortication	1,50
- Mélange grossier Sels cristallisés	0,80
- Indemnité décoloration ou désodorisation	1,10
En cas de manipulations multiples, un seul supplément est à ajouter (le plus élevé)	

Ampoules	
Préparation de la Solution.	
Soluté apyrogène : majoration de	2,75
Mise en Ampoules :	
A) Injectables	
- de 1 à 5 ml, jusqu'à 6 amp.	4,80
- supplément à partir de 7 amp. (par unité)	0,80
- de 10 à 20 ml, jusqu'à 6 amp.	7,90
- supplément à partir de 7 amp. (par unité)	1,20
- par ampoule de :	
- 30 ml	2,20
- 60 ml	3,30
- 100 ml et 125 ml	4,20
- 250 ml	5,50
- 500 ml	8,20
- 1 000 ml	13,70
Stérilisation : Autoclave	
Tyndallisation	4,50
	6,90
B) Buvables	
- de 1 à 5 ml, jusqu'à 6 amp.	4,20
- supplément à partir de 7 amp. (par unité)	0,70
- de 10 à 20 ml, jusqu'à 6 amp.	6,40
- supplément à partir de 7 amp. (par unité)	1,20
Cachets et paquets	
Préparation de la poudre. Division :	
- jusqu'à 10 (prix global)	2,90
- de 11 à 30, par unité	0,40
- plus de 30, par unité	0,35
Cette indemnité comprend la fourniture des cupules, papiers, sachets.	
Collyres	
A) Aqueux ou huileux.	
- Préparation d'un liquide :	
- Stérilisation bain-marie obligatoire	4,20
- Tyndallisation	6,90
- Mise en Ampoule comprise	0,65
B) Pulvérents.	
- Voir Poudres composées porphyrisées.	
Comprimés	
Division :	
- pour les 10 premiers (prix global)	1,60
- plus de 10, par unité	0,15

Céuries

Préparation en Masse : liquides ; poudres Csées.	
Division :	
- jusqu'à 10 (prix global)	5,20
- au-dessus de 10 (par unité)	0,50

Liquides

Préparation :	
- jusqu'à 2 composants	4,20
- supplément par composant	0,50
Indemnités (ne pas cumuler) :	
Feu, Mortier, Filtre ou Macération	1,50

Loochs et émulsions

Préparation d'un liquide :	
Les composants spécifiques sont tarifés séparément mais ils comptent pour un seul composant.	
Indemnités :	
- jusqu'à 500 g	2,90
- au-dessus de 500 g	3,30

Pilules (l'excipient, non tarifé, compte pour un composant).

Préparation masse :	
- jusqu'à 2 composants	5,30
- supplément par composant	0,80
Division :	
- pour les 10 premiers (prix global)	2,90
- de 11 à 30 (par unité)	0,40
- plus de 30 (par unité)	0,35
Majoration :	
- vernis ou argentées	2,30
- autres enrobages	4,20

Plantes

- Mélange : par composant	0,50
- Division en paquet, par paquet (sac compris)	0,90

Pommades et glycéris

Manipulation :	
- jusqu'à 2 composants	4,80
- supplément par composant	0,50
Indemnités (ne pas cumuler) :	
- Feu, Porphyrisation, Liquides ou Extraits	1,50
Suppléments :	
- plus de 250 g	3,00
- mise en tube	0,90
- mise en cartouches	0,40

Poudres composées

Manipulation :	
- jusqu'à 2 composants	4,80
- supplément par composant	0,50
Indemnités (ne pas cumuler) :	
Porphyrisation, Liquides ou Extraits	1,50
Supplément : Plus de 500 g	3,00

Suppositoires et ovules

Manipulation :	
- jusqu'à 2 composants	4,60
- supplément par composant	0,75
(L'excipient est tarifé pour un composant). Division :	
- les 6 premiers (prix global)	3,60
- plus de 6 (par unité)	0,45

ACADEMIE DE POITIERS

Session 2000

Examen :	C.A.P. Employé de Pharmacie	Durée : 0 h 40	Coef. : 3
Epreuve :	Conditionnement, présentation et tarification de produits		Feuille : 2/2.

BARÈME ET CORRIGÉ

Examen :	CAP Employé en Pharmacie		
Epreuve :	Conditionnement, présentation, tarification de produits		
Durée :	40 min	Coef : 3	Page : 1/1

En aucun cas, le barème de correction ne doit être modifié.

Note aux examinateurs.

- 1) Contrôler la première pesée normale sur une balance Roberval -
12g à conditionner dans un sachet -
et bien contrôler la technique de la double pesée de Borda pour la seconde pesée
8g à mettre également dans un sachet -
- 2) Il s'agit d'un conditionnement simple
contrôler la propreté de ce conditionnement -
- 3) Ce conditionnement doit être réalisé avec les
avec les meilleures conditions -

BARÈME ET CORRIGÉ

Examen :	CAP Employé en pharmacie		
Epreuve :	Conditionnement, présentation et tarification de produits		
Durée :	40 min	Coef: 3	Page: 1/3

En aucun cas, le barème de correction ne doit être modifié.

<p>1) Prix du 1^{er} sachet</p> $\frac{63,40 \text{ F} \times 12}{1000} = 0,76 \text{ F}$ <p>Indemnité de division $0,45 \text{ F} \longrightarrow$</p> $\frac{1,21 \text{ F TTC}}{1000}$ <p>Prix du sachet $0,20 \text{ F} \longrightarrow$</p> <p>Prix total $1,41 \text{ F TTC} \longrightarrow$</p>	<p>Prix du second.</p> $\frac{63,40 \text{ F} \times 8}{1000} = 0,50 \text{ F}$ <p>$0,45 \text{ F}$</p> <hr style="width: 50%; margin-left: 0;"/> <p>$0,95 \text{ TTC}$</p> <p>$0,20$</p> <hr style="width: 50%; margin-left: 0;"/> <p>$1,15 \text{ F TTC}$</p>
--	---

Étiquetage = Il faudra indiquer que l'on colle une étiquette sur chaque sachet.

Étiquette blanche avec le nom et l'adresse du pharmacien.

le mode d'emploi. + posologie.

le nom et le poids de la substance contenue.

2) le prix du litre TTC sera de

$$33,70 \text{ HT} \times 2,32 = 78,18 \text{ F TTC}$$

soit $\frac{78,18 \times 100}{1000} = 7,81 \text{ F les } 100 \text{ ml}$

Indemnité de division $0,45 \text{ F}$

$8,26 \text{ F}$

BARÈME ET CORRIGÉ

Examen :

Epreuve :

Durée :

Coef :

Page : 4/3

En aucun cas, le barème de correction ne doit être modifié.

Prix du flacon

$$\frac{125,80 \text{ F}}{40} \times 3,14 \text{ F} \times 1,31 = 4,11 \text{ F TTC}$$

Prix total

$$12,37 \text{ F TTC}$$

Etiquetage = Etiquette Rouge avec référence du pharmacien
 + contre-étiquette - Ne pas avaler
 + contre-étiquette - Respecter les doses prescrites -
 Le mode d'emploi + posologie
 Le nom et le volume de substance contenue.

3) Il faut rechercher le coefficient multiplicateur.

$$\frac{100 + 2,10}{100 - 52,80} = \frac{102,10}{47,20} = 2,16$$

$$53,50 \text{ HT} \times 2,16 = 115,56 \text{ F TTC les 200g}$$

$$\frac{115,56}{200} = 0,577 \times 25 = 14,42 \text{ F TTC}$$

Indemnité de distribution 0,45 F

Mise en tube 0,90 F

15,77 F

Prix du tube

3,00 F

18,77 F

Etiquetage = Etiquette Blanche avec références
 du pharmacien.
 Mode d'emploi + posologie -
 Nom et poids de la substance contenue.

BARÈME ET CORRIGÉ

Examen :		
Epreuve :		
Durée :	Coef :	Page : 3/3

En aucun cas, le barème de correction ne doit être modifié.

Barème de Notation.

Technique	n° 1	=	4	points
	n° 2	=	2	_____
	n° 3	=	2	_____
Etiquetage	n° 1	=	2	points
	n° 2	=	3	_____
	n° 3	=	1	_____
Tarification	n° 1	=	2	points
	n° 2	=	1	_____
	n° 3	=	3	_____